



Comptes consolidés résumés  
au 30 septembre 2023

## SOMMAIRE

<b>BASE DE PREPARATION</b> .....	<b>3</b>
<b>FAITS MARQUANTS</b> .....	<b>4</b>
<b>BILAN CONSOLIDE</b> .....	<b>5</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b> .....	<b>7</b>
<b>AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE</b> .....	<b>8</b>
<b>TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE</b> .....	<b>10</b>
<b>PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>11</b>
<b>1. NORMES APPLICABLES</b> .....	<b>11</b>
<b>2. APPLICATION D'IFRS 17 CONTRATS D'ASSURANCE</b> .....	<b>11</b>
2.1. Principes généraux.....	11
2.1.1. Identification des contrats dans le champ d'application d'IFRS 17.....	11
2.1.2. Niveau d'agrégation.....	11
2.1.3. Frontière des contrats.....	12
2.1.4. Période de couverture.....	12
2.1.5. Modèle comptable.....	12
2.2. Jugements et estimations significatifs.....	13
2.2.1. Estimations des flux de trésorerie futurs.....	13
2.2.2. Taux d'actualisation.....	14
2.2.3. Ajustement au titre du risque non financier.....	14
2.3. Présentation.....	15
2.3.1. Résultat des services d'assurance.....	15
2.3.2. Résultat des cessions en réassurance.....	17
2.3.3. Produits financiers ou charges financières d'assurance.....	17
2.4. Impacts liés à la transition.....	18
2.4.1. Méthodes de transition.....	18
2.4.2. Impacts au 1er janvier 2022.....	18
<b>3. APPLICATION D'IFRS 9 INSTRUMENTS FINANCIERS</b> .....	<b>18</b>
3.1. Principes généraux.....	18
3.1.1. Classification.....	18
3.1.2. Dépréciation.....	19
3.2. Impacts à la transition.....	20
3.2.1. Impacts au 1er janvier 2023.....	20
3.2.2. 3.2.2 Impacts détaillés au 1er janvier 2023.....	20
<b>4. NORMES ET AMENDEMENTS PUBLIES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR</b> .....	<b>23</b>
<b>NOTE 1. ECARTS D'ACQUISITION</b> .....	<b>23</b>
<b>NOTE 2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> .....	<b>23</b>
<b>NOTE 3. PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE</b> .....	<b>23</b>
<b>NOTE 4. CREANCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE</b> .....	<b>28</b>
<b>NOTE 5. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b> .....	<b>29</b>
<b>NOTE 6. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b> .....	<b>29</b>
<b>NOTE 7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b> .....	<b>29</b>
<b>NOTE 8. DETTES DE FINANCEMENT</b> .....	<b>30</b>
<b>NOTE 9. PASSIFS LOCATIFS</b> .....	<b>31</b>
<b>NOTE 10. PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE</b> .....	<b>31</b>
<b>NOTE 11. RESSOURCES DES ACTIVITES DU SECTEUR BANCAIRE</b> .....	<b>32</b>
<b>NOTE 12. CHIFFRE D'AFFAIRES</b> .....	<b>32</b>
<b>NOTE 13. CHARGES DES PRESTATIONS DES CONTRATS</b> .....	<b>32</b>
<b>NOTE 14. FRAIS GENERAUX PAR DESTINATION</b> .....	<b>33</b>
<b>NOTE 15. RESULTAT DES CESSIENS EN REASSURANCE</b> .....	<b>33</b>
<b>NOTE 16. RESULTAT FINANCIER NET HORS COUT DE L'ENDETTEMENT</b> .....	<b>34</b>
<b>NOTE 17. VENTILATION DU RESULTAT PAR SECTEUR</b> .....	<b>35</b>
<b>NOTE 18. RESULTAT PAR ACTION</b> .....	<b>37</b>
<b>NOTE 19. ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>37</b>
<b>NOTE 20. ENTREES DE PERIMETRE</b> .....	<b>38</b>
<b>NOTE 21. EVENEMENTS POST-CLOTURE</b> .....	<b>38</b>

## Base de préparation

Les présents comptes consolidés IFRS du Groupe Coface au 30 septembre 2023 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Informations financières intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Ils comprennent les états financiers composés comme suit :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- les autres éléments du résultat global ;
- le tableau de variation des capitaux propres ;
- le tableau des flux de trésorerie.
- les notes annexes

Le bilan est présenté avec un comparatif au 31 décembre 2022, le compte de résultat avec un comparatif au 30 septembre 2022. Les informations comparatives sont retraitées de la nouvelle norme IFRS 17.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe Coface au 30 septembre 2023 sont établis conformément aux normes comptables internationales (« IFRS ») telles que publiées par l'IASB et adoptées dans l'Union européenne<sup>1</sup>.

Les comptes intermédiaires trimestriels résumés sont examinés par le Conseil d'Administration du Groupe Coface en date du 14 novembre 2023 et préalablement revus par le comité d'audit le 13 novembre 2023.

---

<sup>1</sup> Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm)

## Faits marquants

### **Acquisition de Rel8ed, société spécialisée dans l'analyse de données en Amérique du Nord**

Le 30 janvier 2023, Coface a annoncé l'acquisition de Rel8ed, une société nord-américaine spécialisée dans l'analyse de données. Cette acquisition permettra d'enrichir les bases de données de Coface et de renforcer ses capacités d'analyse. Elle bénéficiera aux activités de Coface à la fois dans le domaine de l'assurance-crédit et de l'information d'entreprises.

### **Agences de notations financière et extra-financière**

#### **AM Best confirme la note 'A' (Excellent) assortie d'une perspective « stable » des principales entités opérationnelles de Coface**

Le 19 mai 2023, l'agence de notation AM best a confirmé la note de solidité financière (Insurer Financial Strength – IFS) 'A' (Excellent) attribuée à Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (la Compagnie), Coface North America Insurance Company (CNAIC) et Coface Ré. La perspective de ces notes reste « stable ».

#### **Moody's rehausse la note de solidité financière de Coface à A1, perspective stable**

Le 28 septembre 2023, l'agence de notation Moody's a rehaussé la note de solidité financière (Insurance Financial Strength – IFS) de Coface de A2 à A1. L'agence a également fait évoluer la perspective de Coface de positive à stable.

### **Lancement de ALYX, une nouvelle plateforme intégrée de gestion de crédit**

Le 6 juin 2023, Coface a annoncé le lancement d'une nouvelle plateforme digitale de gestion du risque de crédit pour ses assurés. Appelée Alyx, celle-ci permet aux clients de Coface d'automatiser et de centraliser la gestion de leurs risques de crédits de bout en bout.

La plateforme a été construite et est proposée en partenariat avec CreditDevice, un éditeur de logiciels néerlandais spécialisé dans la gestion du risque de crédit commercial. Alyx, sera dans un premier temps disponible en France, en Allemagne, au Danemark, et en Norvège pour les clients mid-market.

## Bilan consolidé

### Actif

(en milliers d'euros)	Notes	30/09/2023	31/12/2022*	01/01/2022*
<b>Actifs incorporels</b>		<b>233 244</b>	<b>238 835</b>	<b>229 951</b>
Ecart d'acquisition	1	155 473	155 960	155 529
Autres immobilisations incorporelles	2	77 771	82 876	74 423
<b>Placements des activités d'assurance</b>	<b>3</b>	<b>3 022 664</b>	<b>3 015 136</b>	<b>3 213 422</b>
Immobilier de placement	3	288	288	288
Placements évalués au coût amorti	3	94 597	102 088	87 507
Placements à la juste valeur par capitaux propres	3	2 363 206	2 902 405	3 115 154
Placements à la juste valeur par résultat	3	562 037	26	15
Instruments dérivés et dérivés incorporés séparés	3	2 536	10 330	10 458
<b>Créances des activités du secteur bancaire et autres activités</b>	<b>4</b>	<b>3 039 361</b>	<b>2 906 639</b>	<b>2 690 125</b>
<b>Actifs liés à des contrats de réassurance détenus</b>	<b>10</b>	<b>361 165</b>	<b>356 217</b>	<b>288 647</b>
<b>Autres Actifs</b>		<b>563 719</b>	<b>515 650</b>	<b>484 238</b>
Immeuble d'exploitation et autres immobilisations corporelles		89 089	94 613	105 809
Impôts différés actifs		95 093	90 693	64 078
Créances clients des activités de service		38 140	50 062	59 489
Créances d'impôt exigible		110 370	66 612	75 682
Autres créances		231 027	213 670	179 180
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>5</b>	<b>538 705</b>	<b>553 786</b>	<b>362 441</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 758 857</b>	<b>7 586 265</b>	<b>7 268 824</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés des colonnes comparatives 01/01/2022 et 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

## Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/09/2023	31/12/2022*	01/01/2022*
<b>Capitaux propres du groupe</b>		<b>1 983 710</b>	<b>2 018 606</b>	<b>2 229 547</b>
Capital	6	300 360	300 360	300 360
Primes d'émission, de fusion et d'apport		723 501	723 501	810 420
Report à nouveau		893 709	835 265	738 244
Autres éléments du résultat global		-123 571	-80 968	156 708
Résultat net consolidé de l'exercice		189 708	240 446	223 817
<b>Participations de donnant pas le contrôle</b>		<b>2 057</b>	<b>2 266</b>	<b>362</b>
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>1 985 767</b>	<b>2 020 871</b>	<b>2 229 909</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>7</b>	<b>71 172</b>	<b>68 662</b>	<b>85 748</b>
<b>Dettes de financement</b>	<b>8</b>	<b>527 776</b>	<b>534 280</b>	<b>390 553</b>
<b>Passifs locatifs</b>	<b>9</b>	<b>70 746</b>	<b>74 622</b>	<b>81 930</b>
<b>Passifs liés à des contrats d'assurance émis</b>	<b>10</b>	<b>1 489 497</b>	<b>1 432 580</b>	<b>1 250 493</b>
<b>Ressources des activités du secteur bancaire</b>	<b>11</b>	<b>3 047 950</b>	<b>2 927 389</b>	<b>2 698 525</b>
Dettes envers les entreprises du secteur bancaire		949 583	743 230	822 950
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		450 878	389 300	376 800
Dettes financières représentées par des titres		1 647 488	1 794 858	1 498 775
<b>Autres passifs</b>		<b>565 949</b>	<b>527 861</b>	<b>531 666</b>
Impôts différés passifs		133 609	125 441	153 422
Dettes d'impôt exigible		89 515	61 681	80 712
Instruments dérivés et dettes rattachées		2 692	222	3 480
Autres dettes		340 133	340 516	294 052
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 758 857</b>	<b>7 586 265</b>	<b>7 268 824</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés des colonnes comparatives 01/01/2022 et 31/12/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9

## Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	30/09/2023	30/09/2022*
Primes brutes émises		1 331 458	1 297 061
Ristournes de primes		-101 253	-105 142
Variation des primes non acquises		-42 394	-55 298
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>12</b>	<b>1 187 811</b>	<b>1 136 622</b>
Charges des prestations des contrats	13	-461 884	-405 814
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	14	-412 753	-387 194
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse		1 019	2 576
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>		<b>-873 617</b>	<b>-790 432</b>
<b>RESULTAT D'ASSURANCE</b>		<b>314 194</b>	<b>346 190</b>
Résultat des cessions en réassurance	15	-70 461	-100 065
<b>RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE</b>		<b>243 733</b>	<b>246 125</b>
Accessoires de primes		129 712	118 447
Produits net des activités bancaires		55 035	52 804
Produits des activités de service		45 226	39 167
<b>Autres revenus</b>	<b>12</b>	<b>229 973</b>	<b>210 417</b>
Frais généraux non attribuables aux contrats d'assurance	14	-72 166	-74 549
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	14	-18 528	-18 067
Autres charges d'exploitation	14	-92 799	-87 090
<b>Autres charges</b>		<b>-183 493</b>	<b>-179 706</b>
<b>Coût du risque</b>		<b>-208</b>	<b>-179</b>
<b>RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE</b>		<b>290 004</b>	<b>276 657</b>
Produits des placements net de charges hors coût de l'endettement		14 464	36 332
Produits financiers ou charges financières d'assurance		-36 604	-7 757
Produits financiers ou charges financières des cessions en réassurance		6 523	-24 690
<b>Résultat financier net</b>	<b>16</b>	<b>-15 617</b>	<b>3 885</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>274 387</b>	<b>280 542</b>
Autres produits et charges opérationnels		-949	-4 995
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>273 438</b>	<b>275 547</b>
Charges de financement		-24 374	-21 370
Impôts sur les résultats		-59 395	-68 167
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>189 669</b>	<b>186 011</b>
Participation ne donnant pas le contrôle		38	-182
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>189 708</b>	<b>185 829</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 30/09/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

## Autres éléments du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2023	30/09/2022 (*)
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>189 708</b>	<b>185 829</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-38	182
<b>Autres éléments du résultat net global</b>		
<b>Variation des écarts de conversion recyclable en résultat</b>	<b>-16 137</b>	<b>35 552</b>
Transférée vers le résultat		
Comptabilisée en capitaux propres	-16 137	35 552
<b>Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - recyclables</b>	<b>5 255</b>	<b>-240 545</b>
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute	13 715	-304 261
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt	-7 626	59 669
Transférée en résultat - part brute	-2 126	3 395
Transférée en résultat - effet d'impôt	1 292	652
<b>Variation de la juste valeur des actifs financiers par capitaux propres - non recyclables</b>	<b>7 101</b>	<b>0</b>
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute	9 068	0
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt	-1 967	0
<b>Résultat financier lié aux contrats d'assurance et réassurance</b>	<b>-1 380</b>	<b>16 674</b>
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - part brute	-3 867	21 229
Comptabilisée en capitaux propres - recyclables en résultat - effet d'impôt	2 486	-4 555
<b>Variation de la réévaluation des engagements sociaux</b>	<b>-125</b>	<b>5 357</b>
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - part brute	-175	7 583
Comptabilisée en capitaux propres - non recyclables en résultat - effet d'impôt	49	-2 226
<b>Total des autres éléments du résultat net global, nets d'impôts</b>	<b>-5 287</b>	<b>-182 963</b>
<b>Résultat global de la période de l'ensemble consolidé</b>	<b>184 383</b>	<b>3 048</b>
- dont part du groupe	184 596	3 038
- dont part des participations ne donnant pas le contrôle	-213	10

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9. Les changements de libellés de la colonne comparative 30/09/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

## Tableau de variation des capitaux propres consolidé

(en milliers d'euros)	Autres éléments du résultat global										
	Capital	Primes	Réserves consoli- dées	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves de réévaluation recyclables	Réserves de réévaluation non recyclables	Résultat net part du groupe	Capitaux propres du groupe	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022 retraités d'IFRS 17</b>	300 360	723 501	854 414	-19 149	-27 987	-39 798	-13 183	240 448	2 018 606	2 266	2 020 872
Impact de 1ère application d'IFRS 9 Instruments financiers			37 662			-56 379	18 879		161	-2	159
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2023 retraités d'IFRS 17 et 9</b>	300 360	723 501	892 076	-19 149	-27 987	-96 177	5 696	240 448	2 018 767	2 264	2 021 031
Affectation du résultat 2022			240 448					-240 448	0		0
Distribution 2023 au titre du résultat 2022			-226 953						-226 953	-6	-226 959
<b>Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>			<b>13 495</b>					<b>-240 448</b>	<b>-226 953</b>	<b>-6</b>	<b>-226 959</b>
Résultat au 30 septembre 2023								189 708	189 708	-38	189 670
Variation de la juste valeur des actifs financiers comptabilisée en capitaux propres						6 089	7 101		13 190	0	13 190
Variation de la juste valeur des actifs financiers transférée en résultat						-834			-834		-834
Résultat financier d'assurance en capitaux propres selon IFRS 17						-1 404			-1 404	23	-1 381
Variation des écarts actuariels IAS19R							-125		-125		-125
Variation des réserves de conversion					-15 939				-15 939	-198	-16 137
Elimination des titres auto-détenus				-5 650					-5 650		-5 650
Charges liées aux plans d'actions gratuites			1 622						1 622		1 622
Impact lié à l'hyperinflation			11 503						11 503		11 503
Transactions avec les actionnaires et autres			-174						-174	15	-159
<b>Capitaux propres au 30 septembre 2023</b>	<b>300 360</b>	<b>723 501</b>	<b>918 508</b>	<b>-24 799</b>	<b>-43 926</b>	<b>-92 316</b>	<b>12 671</b>	<b>189 708</b>	<b>1 983 711</b>	<b>2 057</b>	<b>1 985 767</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	30/09/2023	30/09/2022*
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>189 708</b>	<b>185 829</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	-38	182
Impôts sur le résultat	59 395	68 167
Charges de financement	24 374	21 370
<b>Résultat opérationnel (A)</b>	<b>273 438</b>	<b>275 547</b>
+/- Dotations aux amortissements et aux provisions	29 452	26 628
+/- Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance	66 358	212 830
+/- Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	19 357	-215
+/- Résultat latent de change	22 102	90 631
+/- Éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	-25 975	5 341
<b>Total des éléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie (B)</b>	<b>111 294</b>	<b>335 216</b>
<b>Flux de trésorerie opérationnelle brute (C) = (A) + (B)</b>	<b>384 732</b>	<b>610 763</b>
Variation des créances et des dettes d'exploitation	7 911	-77 267
Impôts nets décaissés	-77 242	-70 117
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation (D)</b>	<b>-69 331</b>	<b>-147 384</b>
Augmentation (diminution) des créances d'affacturage	-128 312	-272 819
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs d'affacturage	-85 792	294 128
Augmentation (diminution) des dettes financières d'affacturage	202 108	1 027
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités bancaires et d'affacturage (E)</b>	<b>-11 996</b>	<b>22 335</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles (F) = (C+D+E)</b>	<b>303 405</b>	<b>485 714</b>
Acquisitions des placements	-198 230	-2 130 115
Cessions des placements	198 531	2 218 610
<b>Flux de trésorerie nets provenant des variations d'actifs de placement (G)</b>	<b>302</b>	<b>88 496</b>
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	796	5 328
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		
<b>Flux de trésorerie nets liés aux variations de périmètre (H)</b>	<b>796</b>	<b>5 328</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12 452	-24 286
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		659
<b>Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (I)</b>	<b>-12 452</b>	<b>-23 627</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J) = (G+H+I)</b>	<b>-11 354</b>	<b>70 197</b>
Emissions d'instruments de capital		
Opérations sur actions propres	-5 650	-2 647
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	-226 953	-224 029
Dividendes payés aux minoritaires des sociétés intégrées	-6	-15
<b>Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires</b>	<b>-232 609</b>	<b>-226 690</b>
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	-	297 012
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement		-162 164
Remboursement des passifs locatifs	-14 059	-13 513
Intérêts payés	-36 954	-31 297
<b>Flux de trésorerie liés au financement du Groupe</b>	<b>-51 013</b>	<b>90 039</b>
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)</b>	<b>-283 621</b>	<b>-136 652</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)</b>	<b>-23 513</b>	<b>-63 808</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (F+J+K+L)</b>	<b>-15 083</b>	<b>355 451</b>
Flux de trésorerie opérationnels nets (F)	303 405	485 714
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement (J)	-11 354	70 197
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement (K)	-283 621	-136 652
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie (L)	-23 513	-63 808
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>553 786</b>	<b>362 441</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>538 705</b>	<b>717 892</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-15 082</b>	<b>355 451</b>

(\*) retraité d'IFRS 17, sans application d'IFRS 9.

## Principes et méthodes comptables

### 1. Normes applicables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de Coface au 30 septembre 2023 sont établis conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

#### Textes applicables depuis le 1er janvier 2023

Les amendements à la norme IAS 1 « Informations à fournir sur les méthodes comptables » et à la norme IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ont été publiés au journal officiel de l'Union européenne le 3 mars 2022 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Ces amendements n'ont pas d'impact sur les comptes de Coface.

Les amendements à la norme IAS 12 "Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction » ont été publiés au journal officiel de l'Union européenne le 12 août 2022 et sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, avec la possibilité d'application anticipée. Ces amendements sont déjà appliqués dans les comptes de Coface.

Le Groupe applique les normes IFRS 17 et IFRS 9 pour la première fois le 1er janvier 2023.

### 2. Application d'IFRS 17 Contrats d'assurance

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et homologuée le 23 novembre 2021 par l'Union Européenne, remplace la norme IFRS 4 Contrats d'assurance et entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, l'adoption anticipée étant autorisée.

#### 2.1. Principes généraux

##### 2.1.1. Identification des contrats dans le champ d'application d'IFRS 17

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information des contrats d'assurance émis, des contrats de réassurance et des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire, à condition que des contrats d'assurance soient également émis.

Le Groupe couvre les risques prévus aux polices d'assurance suivantes : assurance-crédit (court terme), *Single Risk* (moyen terme) et cautionnement (moyen terme). Le cautionnement ne constitue pas un produit d'assurance-crédit car il représente une nature de risque différente (en termes de sous-jacent et de durée du risque) mais il répond à la définition du contrat d'assurance donnée par la norme IFRS 17.

Lors de l'identification des contrats entrant dans le champ d'application d'IFRS 17, le Groupe doit, dans certains cas, évaluer si un ensemble ou une série de contrats doit être traité comme un contrat unique et si les composantes des biens et services doivent être séparées et comptabilisées selon une autre norme.

L'analyse de l'ensemble des contrats d'assurance de Coface permet de conclure qu'ils relèvent de la norme IFRS 17 pour les revenus liés aux primes assurantielles.

##### 2.1.2. Niveau d'agrégation

La norme requiert un niveau de granularité plus détaillé dans les calculs puisqu'elle exige des estimations par groupe de contrats, sans classer les contrats émis à plus d'un an d'intervalle dans le même groupe - cohortes annuelles.

Le « carve-out » optionnel introduit par la commission européenne et permettant de renoncer à l'exigence de cohorte annuelle pour les contrats d'assurance-vie, ne s'applique pas au Groupe car aucune activité n'est éligible.

Les groupes de contrats sont déterminés en identifiant d'abord des portefeuilles de contrats, chacun comprenant des contrats soumis à des risques similaires et gérés ensemble. Coface a défini 3 portefeuilles : la ligne métier assurance-crédit, la ligne métier *Single Risk* et la ligne métier caution.

Chaque portefeuille est ensuite divisé en cohortes annuelles (c'est-à-dire par année de souscription) et chaque cohorte annuelle en deux groupes :

- un groupe de contrats onéreux à la comptabilisation initiale (pour lesquels une composante de perte sera le cas échéant immédiatement comptabilisée par le biais du compte de résultat) ;
- un groupe de contrats qui, lors de la comptabilisation initiale, ont une possibilité de devenir onéreux par la suite.

De plus, IFRS 17 précise qu'une entité est autorisée à subdiviser les groupes afin d'évaluer leur rentabilité. Coface a défini 15 groupes de contrats en assurance-crédit principalement sur la base de ses zones géographiques, 1 groupe de contrats en *Single Risk* et 1 groupe de contrats en caution.

Quant aux contrats de réassurance détenus, la granularité repose sur les traités de réassurance.

Lorsqu'un contrat est reconnu, il est ajouté à un groupe de contrats existant ou, si le contrat ne remplit pas les conditions pour être inclus dans un groupe existant, il forme un nouveau groupe auquel de futurs contrats peuvent être ajoutés.

### 2.1.3. Frontière des contrats

Selon la norme IFRS 17, l'évaluation d'un groupe de contrats comprend tous les flux de trésorerie futurs à l'intérieur du périmètre de chaque contrat du groupe. La période couverte par les primes incluses dans les frontières du contrat est la "période de couverture".

Le Groupe considère que les exigences relatives aux frontières du contrat d'assurance sont liées à la capacité pratique de réévaluer les risques des assurés au niveau de chaque contrat et que celles relatives aux frontières du contrat de réassurance sont liées à la capacité pratique pour le réassureur de mettre fin à la couverture de réassurance. Selon ces exigences, IFRS 17 n'impacte pas la nature des flux de trésorerie du Groupe à inclure dans l'évaluation des contrats existants comptabilisés.

Les contrats onéreux sont comptabilisés dès que le Groupe est engagé à la date d'évaluation, et ce, même si les primes n'ont pas été perçues.

### 2.1.4. Période de couverture

La période de couverture est définie comme la période durant laquelle l'entité couvre les événements assurés. La norme IFRS 17 définit un événement assuré comme un « événement futur incertain couvert par un contrat d'assurance qui crée un risque d'assurance ». Le Groupe a défini la période de couverture pour la ligne métier assurance-crédit comme la période allant du début de la police d'assurance jusqu'à la date potentielle de défaut du débiteur envers l'assuré. A ce titre, la date de défaut a été définie comme le délai maximum de crédit indiqué au contrat.

### 2.1.5. Modèle comptable

Selon IFRS 17, les contrats sont évalués selon un modèle d'évaluation en valeur courante où le modèle général s'appuie sur une approche dite par bloc, «Building Block Approach ou BBA »<sup>2</sup> comprenant:

- les flux de trésorerie d'exécution, soit :
  - les estimations des flux de trésorerie futurs pondérés par leur probabilité de réalisation,
  - un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent (c'est-à-dire en actualisant ces flux de trésorerie futurs) et les risques financiers associés aux flux de trésorerie futurs,

---

<sup>2</sup> Ou GMM : General Model Measurement (modèle général)

- un ajustement au titre du risque non financier (cf. § 2.2.3 Ajustement au titre du risque non financier);
- la marge sur services contractuels (CSM). La CSM représente le bénéfice non acquis pour un groupe de contrats d'assurance et sera comptabilisée au fur et à mesure que l'entité fournira des services à l'avenir. À la fin de chaque période de reporting ultérieure, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance est réévaluée pour correspondre à la somme:

- du passif au titre de la couverture restante, comprenant les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels de ce groupe ;
- et du passif au titre des sinistres survenus, dont l'évaluation correspond aux flux de trésorerie d'exécution liés aux services déjà rendus et alloués à ce groupe de contrats à cette date.

En outre, un modèle d'évaluation simplifié appelé méthode de la répartition des primes (PAA) est autorisé pour l'évaluation du passif au titre de la couverture restante s'il fournit une évaluation qui n'est pas matériellement différente du modèle général ou si la période de couverture est d'un an ou moins.

Le Groupe applique la PAA à tous les portefeuilles d'assurance et de réassurance, dont l'assurance-crédit représente la majeure partie de ses activités, car l'évaluation du passif au titre de la couverture restante qui en résulte n'est pas sensiblement différente du résultat de l'application du modèle général.

Avec l'approche simplifiée basée sur l'allocation des primes (PAA), le passif au titre de la couverture restante correspond au montant de primes reçues initialement diminué des frais d'acquisition et des montants déjà reconnus en résultat avant la date de clôture. Aussi, en PAA, le passif au titre de la couverture restante ne comprend pas de marge sur services contractuels (CSM). En outre, comme le permet la norme, les primes reçues ont été approximées comme les primes émises diminuées des créances et des dettes d'assurance et de réassurance liées aux primes.

Le Groupe amortit les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribuables d'assurance. Ces frais incluent les commissions d'acquisition payées aux intermédiaires (courtiers, agents, cédantes) et les autres frais d'acquisition attribuables aux contrats et sont répartis sur la période de couverture selon la même règle que la provision pour primes non acquises.

Comme le requiert IFRS 17, la part des frais d'acquisition reportés est désormais inscrite au passif du bilan dans le poste « passif au titre de la couverture restante » inclus dans les « passifs liés à des contrats d'assurance émis ». La variation des frais d'acquisition reportés de la période est comprise dans les frais d'acquisition attribuables au compte de résultat.

Par la suite, la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante est augmentée de toute autre prime reçue et diminuée du montant comptabilisé en résultat pour les services fournis. Si, à tout moment avant et pendant la période de couverture, les faits et les circonstances indiquent qu'un groupe de contrats est ou devient onéreux, le Groupe comptabilisera une perte en résultat et augmentera le passif au titre de la couverture restante.

Le modèle général reste applicable pour l'évaluation des sinistres encourus. Les flux de trésorerie futurs sont actualisés à taux courant.

Les hypothèses retenues pour évaluer le Best Estimate des traités de réassurance cédée sont cohérentes avec celles retenues pour évaluer le Best Estimate au titre des groupes de contrats d'assurance directe sous-jacents. Le Best Estimate doit également inclure l'effet du risque de non-exécution de la part de l'émetteur du traité de réassurance que Coface considère comme non matériel.

## **2.2 Jugements et estimations significatifs**

### **2.2.1 Estimations des flux de trésorerie futurs**

Pour estimer les flux de trésorerie futurs, le Groupe intègre, de manière impartiale, toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif à la date de clôture. Ces informations comprennent des données historiques internes et externes sur les sinistres et autres expériences, mises à jour pour refléter les attentes actuelles des événements futurs.

Les estimations des flux de trésorerie futurs sont calculées en s'appuyant principalement sur la granularité du groupe de contrat mais le segment de provisionnement peut être plus précis si nécessaire. Les méthodologies actuarielles usuelles sont utilisées. Les estimations des flux de trésorerie futurs par entité sont calculées via un processus d'allocation.

Les estimations des flux de trésorerie futurs reflètent l'opinion du Groupe sur les conditions actuelles à la date de clôture, dans la mesure où les estimations de toute variable de marché pertinente sont cohérentes avec les prix du marché observables.

Lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs, le Groupe prend en compte les attentes actuelles des événements futurs qui pourraient affecter ces flux de trésorerie. Cependant, les attentes de changements futurs de la législation qui modifieraient ou libéreraient une obligation actuelle ou créeraient de nouvelles obligations dans le cadre de contrats existants ne sont pas prises en compte tant que le changement de législation n'est pas matériellement promulgué.

Les flux de trésorerie dans les frontières d'un contrat sont ceux qui sont directement liés à l'exécution du contrat, y compris ceux pour lesquels le Groupe dispose d'un pouvoir discrétionnaire sur leur montant ou leur calendrier. Ils comprennent les paiements aux assurés (ou pour leur compte), les flux de trésorerie liés à l'acquisition d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats. Les flux de trésorerie liés à l'acquisition d'assurance et les autres coûts encourus pour l'exécution des contrats comprennent à la fois les coûts directs et l'allocation des frais généraux fixes et variables.

Les frais généraux sont attribués aux activités d'acquisition, aux autres activités d'exécution et aux autres activités au niveau de l'entité locale en utilisant des techniques de comptabilité par activités. Les flux de trésorerie attribuables aux activités d'acquisition et aux autres activités d'exécution sont affectés à des groupes de contrats en utilisant des méthodes systématiques et rationnelles qui sont appliquées de manière cohérente à tous les coûts présentant des caractéristiques similaires.

## 2.2.2 Taux d'actualisation

Le Groupe utilise la méthodologie de l'approche "bottom-up" pour déterminer les courbes d'actualisation. Cette approche consiste à déterminer les taux d'actualisation en ajustant une courbe des taux sans ajustement de la volatilité pour refléter les différences entre les caractéristiques de liquidité des instruments financiers qui sous-tendent les taux observés sur le marché et les caractéristiques de liquidité de l'assurance.

Le groupe utilise la courbe de taux sans risque Eiopa<sup>3</sup> :

Échéance	1 an		2 ans		5 ans		10 ans	
	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12
EUR	3,739%	2,704%	3,400%	2,712%	2,910%	2,556%	2,842%	2,503%
USD	5,052%	5,073%	4,287%	4,605%	3,506%	3,708%	3,353%	3,491%
HKD	4,574%	5,269%	4,142%	4,865%	3,700%	4,129%	3,587%	3,887%
GBP	5,253%	4,370%	5,032%	4,368%	4,434%	3,826%	4,044%	3,329%

## 2.2.3 Ajustement au titre du risque non financier

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé pour refléter la compensation que le Groupe exigerait pour supporter le risque non financier et son degré d'aversion au risque.

L'ajustement au titre du risque non financier est déterminé en utilisant la technique du niveau de confiance. Le Groupe applique cette technique au montant brut et calculera le montant du risque transféré au réassureur en appliquant les conditions des traités de réassurance.

<sup>3</sup> Eiopa : European Insurance and Occupational Pensions Authority

En appliquant la technique du niveau de confiance, le Groupe estime la distribution de probabilité de la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs des contrats à chaque date de reporting et calcule l'ajustement au titre du risque non financier comme l'excédent de la valeur en risque au niveau de confiance cible sur la valeur actuelle attendue des flux de trésorerie futurs en tenant compte des risques associés sur toutes les années futures.

L'ajustement au titre du risque non financier s'appuie sur une approche niveau de confiance avec une probabilité comprise entre 87,5% et 92,5%.

## 2.3 Présentation

IFRS 17 modifie considérablement la façon dont les contrats d'assurance et de réassurance sont présentés et communiqués dans les états financiers consolidés du Groupe.

Selon la norme IFRS 17, les portefeuilles de contrats d'assurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, et les portefeuilles de contrats de réassurance qui sont des actifs et ceux qui sont des passifs, sont présentés séparément dans l'état de la situation financière. Tous les droits et obligations découlant d'un portefeuille de contrats sont présentés sur une base nette ; par conséquent, les soldes tels que les créances et dettes d'assurance et les prêts aux assurés ne sont plus présentés séparément. Tout actif ou passif comptabilisé pour les flux de trésorerie survenant avant la comptabilisation du groupe de contrats correspondant (y compris tout actif pour les flux de trésorerie d'acquisition d'assurance) est également présenté dans le même poste que les portefeuilles de contrats correspondants.

En termes de présentation, les différents produits et charges des contrats d'assurance et de réassurance sont décomposés dans le compte de résultat entre :

- un résultat des activités d'assurance comprenant les produits des activités d'assurance (correspondant au service des contrats d'assurance rendu dans l'exercice) et les charges afférentes à l'activité d'assurance (c'est-à-dire les sinistres survenus et les autres charges liées au service d'assurance rendu); Les montants provenant des contrats de réassurance sont présentés séparément.

- un résultat financier d'assurance et de réassurance.

La présentation séparée des résultats de souscription et des résultats financiers selon les normes IFRS 17 et IFRS 9 (cf. §3 Application d'IFRS 9 Instruments financiers) apporte une transparence accrue sur les sources de bénéfices et la qualité des revenus.

### 2.3.1 Résultat des services d'assurance

Le résultat des services d'assurance est constitué des produits d'assurance et des charges d'assurance.

#### Produits d'assurance :

Les produits d'assurance remplacent l'indicateur de primes brutes d'assurance présenté auparavant.

Pour les contrats évalués en PAA, le produit d'assurance est comptabilisé sur la base d'une affectation des encaissements de primes attendus à chaque période de couverture, qui est fondée sur le passage du temps. Il est constitué des primes brutes émises, nettes des ristournes de primes, et de la variation des provisions pour primes non acquises.

- *Primes brutes émises :*

Les primes brutes émises correspondent aux primes facturées hors taxes, nettes d'annulation. Elles incluent une estimation des primes à émettre pour la partie acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la clôture. Cette estimation des primes à émettre comprend des primes négociées mais non encore facturées ainsi que des ajustements de primes correspondants à la différence entre les minima de primes et les primes définitives. Elle inclut également les aléas de conjoncture liés aux émissions de primes de fin d'année.

Les primes facturées sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés du Groupe ou sur l'encours de leur risque clients, lui-même fonction du chiffre d'affaires. Les primes sont par conséquent directement tributaires du

volume des ventes réalisé dans les pays où le Groupe est présent.

Conformément aux exigences de la norme IFRS17, les commissions versées aux cédantes (partenaires externes) sont traitées comme des primes négatives et donc désormais déduites du produit d'assurance. Elles sont étalées selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises.

Lorsque les commissions sont à échelle (variation en fonction du niveau de sinistralité accepté), une estimation de ces commissions est réalisée à chaque clôture. Ces dernières sont traitées comme des flux de sinistres et donc restent présentées en charges de prestations des contrats comme sous l'ancienne norme.

- *Ristournes de primes*

Les ristournes de primes regroupent les participations bénéficiaires, boni et no claims bonus, qui sont des mécanismes qui prévoient de restituer à un assuré une partie de sa prime en fonction de la rentabilité du contrat. Elles incluent également les malus, qui prennent la forme d'un montant de prime additionnelle à facturer aux assurés dont la police est déficitaire.

Le poste « Ristourne de primes » inclut des provisions établies sur une estimation des ristournes à verser.

- *Provision pour primes non acquises*

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance. Elle correspond à la partie de la prime restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date de fin de couverture de la prime.

Les exigences d'IFRS 17 visant à comptabiliser les produits d'assurance sur la période de couverture entraînent une comptabilisation plus lente des produits par rapport à la pratique antérieure du Groupe basée sur la durée du contrat.

### **Autre information publiée: Le Chiffre d'affaires consolidé**

Bien que la norme IFRS17 ne le requiert pas, l'indicateur du chiffre d'affaires consolidé du Groupe comprenant les revenus d'assurance, de service et d'affacturage est maintenu au sein des annexes aux comptes consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé se compose désormais:

- Des produits d'assurance (cf. § ci-dessus « *Produits d'assurance* »),
- Des revenus des autres activités, comprenant :
  - la rémunération de prestations de services liés aux contrats d'assurance-crédit (« accessoires de primes » et « autres prestations et services liés »), correspondant à des services d'information sur les débiteurs, surveillance des limites de crédit, gestion et recouvrement de créances.
  - la rémunération des ventes de services d'accès à l'information sur la solvabilité des entreprises et l'information marketing, et la vente de services de recouvrement de créances auprès de clients dépourvus d'assurance-crédit ;
  - les produits nets des activités bancaires, qui correspondent aux revenus des activités d'affacturage. Ils sont constitués principalement des commissions d'affacturage (perçues au titre de la gestion des créances affacturées) et des commissions de financement nettes (marge de financement, correspondant au montant des intérêts financiers reçus des clients d'affacturage, diminué des intérêts payés au titre du refinancement de la dette d'affacturage). Les primes versées par les sociétés d'affacturage aux sociétés d'assurance (au titre de la couverture du risque débiteur et du risque cédant) viennent en déduction du produit net des activités bancaires.

Le chiffre d'affaires consolidé est suivi par pays de facturation (le pays de facturation étant le pays de l'entité émettant la

facturation pour les affaires directes et le pays de la cédante pour les affaires acceptées).

#### *Charges d'assurance :*

Les charges qui sont directement liées à l'exécution des contrats sont comptabilisées dans le compte de résultat en tant que charges d'assurance, généralement lorsqu'elles sont encourues. Les charges qui ne sont pas directement liées à l'exécution des contrats seront présentées en dehors du résultat d'assurance.

Les charges d'assurance comprennent les charges de prestation des contrats, les frais généraux attribuables et la provision pour composante onéreuse.

#### *Charges de prestations des contrats*

Les charges de prestation des contrats comprennent les sinistres payés, les estimations des flux de trésorerie futurs, ainsi que l'ajustement au titre du risque non financier.

**Sinistres payés :** Les sinistres payés correspondent aux indemnités versées nettes de récupérations encaissées ainsi qu'aux frais engagés pour en assurer la gestion.

Estimations des flux de trésorerie futurs : -cf. §. 2.2. Évaluation – Jugements et estimations significatifs.

Ajustement au titre du risque non financier : cf. §. 2.2 Évaluation – Jugements et estimations significatifs.

#### *Frais généraux attribuables:*

Les frais d'acquisition attribuables comprennent les commissions d'acquisition et les autres frais généraux attribuables obtenus via l'allocation des frais par activité (cf. §. 2.2. Évaluation – Jugements et estimations significatifs).

#### *Provision pour composante onéreuse :*

La variation de la composante onéreuse comprend la nouvelle dotation, l'amortissement et la reprise au titre de la période. (cf. §. 2.2 Évaluation – Jugements et estimations significatifs).

### **2.3.2 Résultat des cessions en réassurance**

L'ensemble des opérations de cessions en réassurance sont des opérations portant des transferts de risques.

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités. La part des cessionnaires dans les provisions techniques est déterminée sur la base des provisions techniques inscrites au passif.

Comme le requiert IFRS 17, les fonds reçus des réassureurs figurent désormais à l'actif au sein du poste « actifs liés à des contrats de réassurance détenus ».

Les commissions reçues des cessionnaires sont calculées sur la base des primes émises. Elles font ensuite l'objet d'un étalement, selon le même rythme que les provisions pour primes non acquises cédées (les primes non acquises cédées correspondent aux primes non acquises brutes multipliées par le taux de cession).

### **2.3.3 Produits financiers ou charges financières d'assurance**

Selon la norme IFRS 17, les variations de la valeur comptable des groupes de contrats résultant des effets de la valeur temps de l'argent, du risque financier et de leurs variations sont généralement présentées comme des produits ou des charges de financement d'assurance.

Le Groupe applique l'option offerte par l'IFRS 17 de désagréger les charges financières d'assurance ou de réassurance entre le compte de résultat et les OCI (Other Comprehensive Income). L'application de cette option se traduit par une désactualisation en charge financière des provisions techniques au taux à l'origine et des écarts de change associés, ainsi qu'une comptabilisation en OCI de l'écart avec la désactualisation au taux courant. Cette option permet également le reclassement en OCI d'une portion des écarts d'estimation des flux de trésorerie d'exécution provenant de variations sur les hypothèses financières.

Si le Groupe décomptabilise un contrat à la suite d'un transfert à un tiers ou d'une modification du contrat, tout montant restant des OCI cumulés pour le contrat sera reclassé dans le compte de résultat.

## 2.4 Impacts liés à la transition

### 2.4.1 Méthodes de transition

Comme requis par la norme, la date de transition à IFRS17 est le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et les informations comparatives lors de l'adoption d'IFRS 17 sont retraitées.

Le Groupe n'est pas concerné par les dispositions de transition d'IFRS 4 à IFRS 17 telles que décrites par la norme car celles-ci ne s'appliquent pas à la PAA.

### 2.4.2 Impacts au 1er janvier 2022

L'ajustement total (après impôts) sur les capitaux propres du Groupe est une augmentation de 91 millions d'euros au 1er janvier 2022, comme résumé ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	<b>1er janvier 2022</b>
<b>Ajustement avant impôts différés</b>	119
Ajustement lié aux impôts différés	- 28
<b>Impact lié à l'adoption d'IFRS17</b>	91

## 3. Application d'IFRS 9 Instruments financiers

### 3.1. Principes généraux

La norme IFRS 9, remplaçant IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, est en vigueur depuis le 1er janvier 2018. Toutefois, le Groupe avait appliqué l'exemption temporaire d'IFRS 9 offerte pour ses entités d'assurance et entités dont les activités sont liées à l'assurance (entités de services, fonds consolidés). Par conséquent, le Groupe applique IFRS 9 pour la première fois le 1er janvier 2023, sans proforma sur les périodes antérieures, conformément à l'option offerte par la norme.

Depuis 2018, la norme IFRS 9 est déjà appliquée par les entités portant l'activité d'affacturage.

#### 3.1.1 Classification

La classification des actifs financiers selon IFRS 9 et qui sont qualifiés d'instruments de dette est généralement basée sur la manière dont un actif financier est géré (modèles d'activité ou « business model ») et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

La norme IFRS 9 comprend trois principales catégories d'évaluation pour les actifs financiers - évalués au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ultérieurement recyclables en résultat (JVOCI)<sup>4</sup> et à la juste valeur par résultat (JVR)<sup>5</sup>

<sup>4</sup> JVOCI : Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global / JVOCI R : Recyclables.

<sup>5</sup> JVR : Juste valeur par le biais du compte de résultat./ JVRO : sur Option

- et élimine les anciennes catégories de la norme IAS 39, soit les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle dont l'objectif est de détenir des actifs pour collecter des flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est évalué à la JVOCI s'il remplit les deux conditions suivantes et n'est pas désigné comme étant évalué à la JVR :

- il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est à la fois la collecte de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers ; et
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les actifs financiers, qui ne sont pas classés comme étant évalués au coût amorti ou à la JVOCI comme décrit ci-dessus, sont évalués à la JVR. En outre, lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui satisfait par ailleurs aux exigences d'évaluation au coût amorti ou à la JVOCI comme étant évalué à la JVR si cela permet d'éliminer ou de réduire de manière significative un décalage comptable qui se produirait autrement.

Néanmoins, lors de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut choisir irrévocablement de présenter les variations ultérieures de la juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est effectué instrument par instrument et induit que les variations de JV comptabilisées en OCI ne sont pas recyclables en résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, et que seuls les dividendes reçus font l'objet d'une comptabilisation distincte en résultat.

### 3.1.2 Dépréciation

Méthodologie de calcul de l'ECL (Expected Credit Loss ou pertes de crédit attendues)

Sous la norme IFRS 9, les provisions représentent les pertes de crédit attendues (ECL). Du fait du risque de crédit inhérent à chaque créance, les ECL sont évalués et actualisés en fonction d'une probabilité de défaut.

Les principales données utilisées pour l'évaluation des ECL sont les structures à terme de la Probabilité de Défaut (Probability of Default PD), l'évaluation de la perte encourue en cas de défaut de la part d'une contrepartie (Loss Given Default (LGD)) et de l'exposition en cas de défaut (Exposure At Default (EAD)). Les ECL pour les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sont calculés en multipliant la PD sur 12 mois par les LGD et EAD respectifs et en actualisant le résultat à la date de clôture. Les ECL à maturité sont calculés en sommant tous les ECL calculés à chaque pas annuel entre 1 an et la date de remboursement final du titre (obtenus en multipliant chaque PD annuelle par les LGD et EAD correspondants, puis en actualisant le résultat).

Pour des raisons de calibration et de modélisation, une segmentation a été définie sur la base de la zone géographique et du secteur économique des contreparties.

Pour déterminer les PD (Probabilité de défaut) sur chaque segment, et à chaque échéance annuelle, le Groupe utilisera les tables de PD dérivées du score de crédit (DRA) de Coface.

Le LGD (Loss Given Default) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut, exprimée en pourcentage.

Le Groupe estime les paramètres de LGD selon la même segmentation que pour les PD, sur la base des indemnités historiques et des taux de recouvrement des créances sur les contreparties en défaut.

En cas d'absence de résultats de calibration statistique robustes pour un segment (ratings / secteur / zone géographique) donné, consécutif à un nombre insuffisant d'occurrences de défauts observés, le Groupe affecte systématiquement à ce segment, le taux de LGD le plus défavorable parmi ceux des autres segments.

L'EAD représente l'exposition attendue en cas de défaut. Le Groupe déduit l'EAD de l'exposition actuelle à la contrepartie et des changements potentiels du montant actuel autorisé par le contrat, y compris l'amortissement et les remboursements anticipés. L'EAD d'un actif financier est sa valeur comptable nette d'amortissement (« coût amorti ») au moment de la défaillance.

## 3.2. Impacts à la transition

### 3.2.1 Impacts au 1er janvier 2023

La norme IFRS 9 affecte la classification et l'évaluation des actifs financiers détenus par le groupe au 1er janvier 2023 comme suit.

- **Les instruments dérivés actifs et passifs**, qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et évalués à la JVR selon IAS 39, sont également évalués à la JVR selon IFRS 9.
- **Les instruments de dettes** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 peuvent en IFRS 9 être évalués à la JVOCI ou à la JVR, selon les circonstances particulières.
- **Les instruments de capitaux propres** classés comme disponibles à la vente selon IAS 39 sont évalués à la JVR en IFRS 9.  
Toutefois, le portefeuille actuel de placements en actions cotées est détenu à des fins stratégiques à long terme et est désigné comme étant à la JVOCI le 1er janvier 2023. Il en va de même pour les titres de participation dans des sociétés non consolidées.  
Par conséquent, tous les gains et pertes de juste valeur sur ces deux catégories d'actions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le compte de résultat et aucun gain ou perte ne sera reclassé dans le compte de résultat lors de la cession de ces placements.
- **Les placements détenus jusqu'à leur échéance** évalués au coût amorti selon l'IAS 39 sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon l'IFRS 9.
- **Les prêts et créances** évalués au coût amorti selon IAS 39 sont également évalués au coût amorti selon IFRS 9.

Comme la majorité des actifs financiers du Groupe sont évalués à la juste valeur avant et après la transition vers IFRS 9, les nouvelles exigences de classification n'ont pas d'impact significatif sur le total des capitaux propres du Groupe au 1er janvier 2023. Aussi le total des capitaux propres du Groupe n'est-il affecté que par les cas de reclassements entre les catégories d'évaluation du coût amorti et de la juste valeur.

Les nouvelles exigences de dépréciation entraînent pour le Groupe des provisions pour pertes supplémentaires, principalement sur les instruments de dette évalués à JVOCI. En revanche, cela n'a pas d'impact sur le total des capitaux propres du Groupe car la perte reconnue est compensée par une variation de réévaluation à la juste valeur en sens inverse ; en effet, la reconnaissance des provisions pour pertes ne réduit pas la valeur comptable de ces investissements, qui reste à leur juste valeur.

### 3.2.2 Impacts détaillés au 1er janvier 2023

#### Synthèse des reclassements par catégorie

Les tableaux suivants présentent la synthèse des reclassements entre IAS 39 et IFRS 9 par catégorie d'instruments.

## En net de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-26									
	Actifs à la JVRO	0										
	AFS	2 902 405	-499 786		-2 238 992	-162 592	-3 054					
	Prêts et créances	100 246					-100 246					
	HTM	1 842			-1 842							
	Instruments dérivés	10 108						-10 108				
Total IAS 39 au 31/12/2022		3 014 627										
IFRS 9	JVR - Instrument de dettes - non SPPI		23 079						3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instrument de KP		476 714						-11 727		11 727	476 714
	JVRO - Instruments de dettes											0
	JV OCI R - Instruments de dettes				2 238 834				154 830	-154 193	-422	2 239 050
	JV OCI NR - Instruments de KP					162 592			-63 055	30 460	32 596	162 592
	Coût amorti - Instruments de dettes						3 054					3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246					100 246
	Instruments dérivés							10 108				10 108
	Total IFRS 9 au 01/01/2023											

L'écart entre IAS 39 et IFRS 9 de 216 k€ correspond aux obligations qui étaient précédemment (en IAS 39) classifiées en HTM et qui sont, sous IFRS 9, classifiées et donc réévaluées en JV OCI.

## En brut de provisionnement :

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers instruments dérivés	Annulation de la revalorisation IAS39 par réserves OCI	Revalorisation OCI au titre d'IFRS9	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS9 via la réserve FTA	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	Actifs à la JVR	26	-26									
	Actifs à la JVRO	0										
	AFS	2 940 981	-505 747		-2 236 992	-195 188	-3 054					
	Prêts et créances	100 246					-100 246					
	HTM	1 842			-1 842							
	Instruments dérivés	10 108						-10 108				
Total IAS 39 au 31/12/2022		3 063 203										
IFRS 9	JVR - Instrument de dettes - non SPPI		23 079						3 388		-3 388	23 079
	JVR - Instrument de KP		482 695						-11 727		5 746	476 714
	JVRO - Instruments de dettes											0
	JV OCI R - Instruments de dettes				2 238 834				154 830	-154 193		2 239 471
	JV OCI NR - Instruments de KP					195 188			-63 055	30 460		162 592
	Coût amorti - Instruments de dettes						3 054					3 054
	Coût amorti - Prêts et créances						100 246					100 246
	Instruments dérivés							10 108				10 108
	Total IFRS 9 au 01/01/2023											

## Réconciliation entre les provisions pour dépréciations IAS 39 et IAS 37 et la perte de crédit attendue en IFRS 9

Ce tableau présente le détail des effets du changement lié à l'application de la nouvelle méthodologie de dépréciation mise en place en application de la norme IFRS 9.

(en milliers d'euros)		Valeur au bilan IAS 39	Transfert vers JVR	Transfert vers JVRO	Transfert vers actifs à la JV OCI recyclable	Transfert vers actifs à la JV OCI non recyclable	Transfert vers actifs au coût amorti	Transfert vers dépréciation des titres de participations consolidés	Retraitement des dépréciations au titre d'IFRS9	Valeur au bilan IFRS9
IAS 39	AFS	-38 576	5 981			32 596				
	Prêts et créances	0								
	HTM	0								
	<b>Total IAS 39 au 31/12/2022</b>	<b>-38 576</b>								
IFRS 9	JVR - Instrument de dettes - non SPPI									0
	JVR - Instrument de KP		-5 981						5 981	0
	JVRO - Instruments de dettes									0
	JV OCI R - Instruments de dettes									-422
	JV OCI NR - Instruments de KP					-32 596			32 596	0
	Coût amorti - Instruments de dettes									0
	Coût amorti - Prêts et créances									0
	Dépré. Titres de participations consolidés									0
<b>Total IFRS 9 au 01/01/2023</b>									<b>-422</b>	

### Instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 reclassés en coût amorti en IFRS 9

Le Groupe n'a pas procédé à des reclassement d'instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres en IAS 39 en coût amorti en IFRS 9 et n'est donc pas concerné par cette annexe.

### Classement des instruments financiers et des provisions pour dépréciation par Bucket

Afin de distinguer les titres concernés par l'une ou l'autre méthodologie de calcul des ECL, la norme IFRS 9 définit trois différents Buckets :

- le Bucket 1 qui correspond aux actifs dits sains, et pour lesquels la méthode d'ECL sur 12 mois sera suivie
- le Bucket 2 qui correspond aux actifs dits détériorés et ayant subi une détérioration significative du risque, pour lesquels le calcul d'ECL à maturité sera appliqué
- le Bucket 3 pour les actifs dits douteux auxquels nous appliquerons un ECL égal au coût amorti de des titres.

Un actif est considéré comme douteux si un indice objectif de défaillance de l'émetteur est détecté. Le groupe considère par exemple comme indice objectif le non-paiement de coupon sur l'une des émissions de l'émetteur.

Le Bucket n'est pas fixe dans le temps, un actif financier pourra donc changer de Bucket selon sa sensibilité et son évolution au risque de crédit. Le changement de Bucket peut ainsi se réaliser pour toute amélioration ou détérioration significative du risque de crédit.

(en milliers d'euros) Brut de provision	Valeur au bilan IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCIR - Instruments de dettes	2 239 471	2 200 687	38 784	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
<b>Total au 01/01/23</b>	<b>2 342 771</b>	<b>2 303 987</b>	<b>38 784</b>	<b>0</b>

<i>(en milliers d'euros) Provision</i>	<b>Valeur au bilan IFRS 9</b>	<b>Bucket 1</b>	<b>Bucket 2</b>	<b>Bucket 3</b>
JV OCIR - Instruments de dettes	-422	-318	-103	0
Coût amorti - Instrument de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
<b>Total au 01/01/23</b>	<b>-422</b>	<b>-318</b>	<b>-103</b>	<b>0</b>

<i>(en milliers d'euros) Net de provision</i>	<b>Valeur au bilan IFRS 9</b>	<b>Bucket 1</b>	<b>Bucket 2</b>	<b>Bucket 3</b>
JV OCIR - Instruments de dettes	2 239 050	2 200 369	38 681	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 054	3 054	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	100 246	100 246	0	0
<b>Total au 01/01/23</b>	<b>2 342 349</b>	<b>2 303 669</b>	<b>38 681</b>	<b>0</b>

#### 4. Normes et amendements publiés mais non encore en vigueur

De nouvelles normes sont en vigueur pour les périodes annuelles commençant après le 1er janvier 2023 et une application anticipée est autorisée. Cependant, le Groupe n'a pas adopté de manière anticipée les nouvelles normes dans la préparation de ses états financiers consolidés.

##### Note 1. Ecarts d'acquisition

La valeur des écarts d'acquisition baisse de 487 milliers d'euros au 30 septembre 2023 ; cette évolution est due principalement à la variation des taux de change.

Les écarts d'acquisition se décomposent par région ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>30/09/23</b>	<b>31/12/22</b>
Europe du Nord	112 603	112 603
Europe de l'Ouest	5 068	5 068
Europe Centrale	8 923	8 913
Méditerranée & Afrique	22 310	22 868
Amérique du Nord et Amérique du Sud	6 570	6 508
<b>TOTAL</b>	<b>155 473</b>	<b>155 960</b>

##### Note 2. Autres immobilisations incorporelles

La valeur des autres immobilisations incorporelles baisse de 5 104 milliers d'euros sur les trois premiers trimestres de l'année ; cette évolution s'explique principalement par une augmentation de la valeur brute de 8 151 milliers d'euros compensée par des dotations aux amortissements pour 13 255 milliers d'euros.

##### Note 3. Placements des activités d'assurance

Au 30 septembre 2023, la valeur nette comptable des titres à la JV par OCI s'élève à 2 363 milliers d'euros, celle des titres classés au coût amorti (hors prêts et créances) se monte à 3 milliers d'euros, et celle de titres à la JV par résultat est de 562 milliers d'euros.

Entreprise d'assurance, le Groupe Coface conserve une allocation très majoritairement orientée vers des produits de taux lui garantissant des revenus récurrents et stables.

La répartition du portefeuille obligataire, au 30 septembre 2023, selon les types de notation, est la suivante :

- Titres notés 'AAA' : 13%
- Titres notés 'AA' et 'A' : 50%
- Titres notés 'BBB' : 32%
- Titres notés 'BB' et inférieur : 5 %

## Analyse par catégorie

(en milliers d'euros)	30/09/23						31/12/22					
	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes	Coût amorti	Dépréciation	Réévaluation	valeur nette	Juste valeur	Plus et moins valeurs latentes
<b>Actifs à la JV par OCI (*)</b>	2 466 454	-406	-102 842	2 363 206	2 363 206	0	3 024 417	-38 576	-83 436	2 902 405	2 902 405	0
Obligations et effets publics	2 350 901	-406	-142 493	2 208 002	2 208 002		2 974 201	-38 576	-151 105	2 784 520	2 784 520	
Titres de participations	51 217	0	35 584	86 801	86 801		50 216	0	67 669	117 885	117 885	
Actions par OCI non recyclable	64 336	0	4 066	68 402	68 402							
Parts de SCI	0	0	0	0	0							
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>94 597</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94 597</b>	<b>94 608</b>	<b>11</b>	<b>102 088</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>102 088</b>	<b>102 088</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	3 043	0	0	3 043	3 054	11	1 842	0	0	1 842	1 842	
Prêts et créances	91 554	0	0	91 554	91 554		100 246	0	0	100 246	100 246	
<b>Actifs à la JV par résultat</b>	<b>581 592</b>	<b>0</b>	<b>-19 555</b>	<b>562 037</b>	<b>562 037</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	23 266	0	-3 101	20 165	20 165							
Actions et autres titres à revenus	5 858	0	-7	5 851	5 851							
Parts de SCI	209 602	0	-23 664	185 938	185 938							
OPCVM	342 867	0	7 216	350 082	350 082		26	0	0	26	26	
Prêts et créances	0	0	0	0	0							
<b>Instruments dérivés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 536</b>	<b>2 536</b>	<b>2 536</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 330</b>	<b>10 330</b>	<b>10 330</b>	<b>0</b>
JV positive	0	0	2 536	2 536	2 536		0	0	10 330	10 330	10 330	
<b>Immobilier de placements</b>	<b>695</b>	<b>0</b>	<b>-407</b>	<b>288</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>695</b>	<b>0</b>	<b>-407</b>	<b>288</b>	<b>288</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 143 338</b>	<b>-406</b>	<b>-120 268</b>	<b>3 022 664</b>	<b>3 022 675</b>	<b>11</b>	<b>3 127 227</b>	<b>-38 576</b>	<b>-73 514</b>	<b>3 015 136</b>	<b>3 015 136</b>	<b>0</b>

(en milliers d'euros)	N	N-1
Bilan actif - Instruments dérivés (JV positive)	2 536	10 330
Bilan passif - Instruments dérivés (JV négative)	2 692	222
Inventaire des placements	-156	10 108

## Analyse par flux du 31/12/2022 au 30/09/2023

(en milliers d'euros)	31/12/22		30/09/2023						
	Valeur nette comptable clôture	Impacts liés à la première application d'IFRS9	Valeur nette comptable ouverture	Augmentation	Diminutions	Réévaluation	Dépréciation	Autres Variations	Valeur nette comptable clôture
<b>Actifs à la JV par OCI</b>	<b>2 902 405</b>	<b>-500 763</b>	<b>2 401 642</b>	<b>147 559</b>	<b>-204 493</b>	<b>20 267</b>	<b>14</b>	<b>-1 783</b>	<b>2 363 206</b>
Obligations et effets publics	2 784 520	-545 470	2 239 050	146 365	-181 870	11 587	14	-7 143	2 208 002
Titres de participations	117 885	-32 596	85 289	1 194	-5 042	0	0	5 360	86 801
Actions par OCI non recyclable		77 303	77 303	0	-17 581	8 680	0	0	68 402
Parts de SCI		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>102 088</b>	<b>1 212</b>	<b>103 300</b>	<b>74 962</b>	<b>-83 724</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>60</b>	<b>94 597</b>
Obligations et effets publics	1 842	1 212	3 054	0	-11	0	0	0	3 043
Prêts et créances	100 246	0	100 246	74 962	-83 713	0	0	60	91 554
<b>Actifs à la JV par résultat</b>	<b>26</b>	<b>499 766</b>	<b>499 793</b>	<b>118 575</b>	<b>-31 091</b>	<b>-19 357</b>	<b>0</b>	<b>-5 883</b>	<b>562 037</b>
Obligations et effets publics		23 079	23 079	714	-4 069	287	0	154	20 165
Actions et autres titres à revenus variables		5 851	5 851	0	0	0	0	0	5 851
Parts de SCI		219 742	219 742	0	-5 706	-25 879	0	-2 219	185 938
OPCVM	26	251 095	251 121	117 861	-21 316	6 234	0	-3 818	350 082
Prêts et créances		0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments dérivés</b>	<b>10 330</b>	<b>0</b>	<b>10 330</b>	<b>0</b>	<b>-7 706</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-88</b>	<b>2 536</b>
JV positive	10 330	0	10 330	0	-7 706	0	0	-88	2 536
<b>Immobilier de placements</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>288</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 015 136</b>	<b>216</b>	<b>3 015 352</b>	<b>341 096</b>	<b>-327 013</b>	<b>910</b>	<b>14</b>	<b>-7 694</b>	<b>3 022 664</b>

Les actions à la JV par OCI non recyclable du portefeuille Fonds Lausanne 6 ont été intégralement cédées en janvier 2023. Ces actions avaient été initialement valorisées à la JV par OCI non recyclable car n'étaient pas détenues dans un modèle de rendement court terme mais dans une perspective de détention à long terme.

Il s'agit de 26 titres valorisés pour 16,8M€ au moment de la vente et acquis pour 16,1M€. Une plus value de 680K€ a été réalisée. Ce fond a été mis en sommeil car il payait des frais administratifs et de gestion trop élevés pour assurer la rentabilité de l'enveloppe.

De plus, un titre qui ne respectait plus les règles d'investissements du Fonds Colombes 6 a été cédé en Août 2023 pour 1,2M€.

Ces cessions demeurent exceptionnelles, les autres actions dans les fonds continuent d'être détenues dans un objectif de long terme.

### Actifs financiers et ECL par buckets

Ici ne sont présentés que les actifs concernés par la classification par buckets.

<i>(en milliers d'euros) Brut de provision</i>	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 208 408	2 176 866	31 542	0
Coût amorti - Instruments de dettes	3 043	3 043	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	91 554	91 554	0	0
<b>Total au 30/09/23</b>	<b>2 303 006</b>	<b>2 271 464</b>	<b>31 542</b>	<b>0</b>

<i>(en milliers d'euros) Provision</i>	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	-406	-329	-76	0
Coût amorti - Instruments de dettes	0	0	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	0	0	0	0
<b>Total au 30/09/23</b>	<b>-406</b>	<b>-329</b>	<b>-76</b>	<b>0</b>

<i>(en milliers d'euros) Net de provision</i>	Valeur au bilan	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
JV OCI R - Instruments de dettes	2 208 002	2 176 537	31 465	0
Coût amorti - Instrument de dettes	3 043	3 043	0	0
Coût amorti - Prêts et créances	91 554	91 554	0	0
<b>Total au 30/09/23</b>	<b>2 302 600</b>	<b>2 271 134</b>	<b>31 465</b>	<b>0</b>

## Transfert de buckets (Stock)

Bucket 1	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	2 200 687	133 334	2 979	0	-170 834	10 216	484	2 176 866
- Obligations et effets publics	2 200 687	133 334	2 979	0	-170 834	10 216	484	2 176 866
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	103 300	74 962	0	0	-83 724	0	60	94 597
- Obligations et effets publics	3 054	0	0	0	-11	0	0	3 043
- Prêts et créances	100 246	74 962	0	0	-83 713	0	60	91 554

  

Bucket 2	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	38 784	13 031	-2 979	0	-11 036	1 371	-7 629	31 542
- Obligations et effets publics	38 784	13 031	-2 979	0	-11 036	1 371	-7 629	31 542
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0

  

Bucket 3	Valeur comptable N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Réévaluation	Autres variations	Valeur comptable N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0	0

## Transfert de buckets (ECL)

Bucket 1	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B2	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	-318	-321	3	0	308	3	-329
- Obligations et effets publics	-318	-321	3	0	308	3	-329
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

  

Bucket 2	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B3	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	-103	-79	-3	0	106	-1	-76
- Obligations et effets publics	-103	-79	-3	0	106	-1	-76
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

  

Bucket 3	ECL N-1	Titres acquis au cours de l'exercice	Transfert vers B1	Transfert vers B2	Titres cédés / remboursés au cours de l'exercice	Autres variations	ECL N
<b>Instruments de dettes à la JV par OCI R</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
<b>Instruments de dettes au coût amorti</b>	0	0	0	0	0	0	0
- Obligations et effets publics	0	0	0	0	0	0	0
- Prêts et créances	0	0	0	0	0	0	0

## Dérivés

L'utilisation structurelle de produits dérivés est strictement limitée à des fins de couverture. Le nominal de la couverture est ainsi limité au montant d'actifs sous-jacents détenus dans le portefeuille.

Au cours des 9 premiers mois 2023, la majeure partie des opérations réalisées a concerné la couverture systématique de change via conclusion de swaps ou d'opérations de change à terme pour des obligations émises principalement en USD et présentes dans le portefeuille de placement.

Concernant le portefeuille obligataire, des couvertures de taux ponctuelles ont été mises en place par certains gérants, afin de couvrir le risque de taux.

Toutes ces opérations n'ont pas fait l'objet d'un traitement comptable de type « comptabilité de couverture » en IFRS car il s'agit majoritairement d'opérations de change et de couvertures marché partielles.

### **Instrument financiers comptabilisés en juste valeur**

Cette note présente la juste valeur des instruments financiers par niveau de hiérarchie des paramètres utilisés pour la valorisation des instruments au bilan.

**Niveau 1** : Prix cotés pour un instrument identique sur des marchés actifs

Les titres classés en niveau 1 représentent 91,4 % du portefeuille du Groupe Coface. Ils correspondent aux :

- actions, obligations et effets publics cotés sur des marchés organisés, ainsi qu'aux parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et publiée de manière très régulière ;
- obligations d'Etat et obligations indexées à taux variable ;
- SICAV monétaires françaises.

**Niveau 2** : Utilisation de données, autres que les prix cotés d'un instrument identique, observables directement ou indirectement sur le marché (données corroborées par le marché : courbe de taux d'intérêt, taux de *swap*, méthode des multiples, etc.)

Les titres classés en niveau 2 représentent 5,7% du portefeuille du Groupe Coface. Ce niveau regroupe les instruments suivants :

- actions non cotées ;
- prêts et créances souscrits auprès des banques ou de la clientèle, dont la juste valeur est déterminée d'après la méthode du coût historique.

**Niveau 3** : Techniques d'évaluations fondées sur des données non observables telles que des projections ou des données internes.

Les titres classés en niveau 3 représentent 2,9% du portefeuille du Groupe Coface. Le niveau 3 est attribué aux actions non cotées, aux titres de participation ainsi qu'à l'immobilier de placement.

## Répartition de la juste valeur des instruments financiers au 30 septembre 2023 par niveau

(en milliers d'euros)	Valeur nette comptable	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
			Juste valeur déterminée à partir de cotations sur un marché actif	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données observables	Juste valeur déterminée à partir de techniques de valorisation utilisant des données non observables
<b>Actifs à la JV par OCI</b>	<b>2 363 206</b>	<b>2 363 206</b>	<b>2 199 717</b>	<b>76 687</b>	<b>86 801</b>
Obligations et effets publics	2 208 002	2 208 002	2 131 315	76 687	
Titres de participations	86 801	86 801			86 801
Actions par OCI non recyclables	68 402	68 402	68 402		
Parts de SCI					
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>94 597</b>	<b>94 608</b>	<b>3 054</b>	<b>91 554</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	3 043	3 054	3 054		
Prêts et créances	91 554	91 554		91 554	
<b>Actifs à la JV par résultat</b>	<b>562 037</b>	<b>562 037</b>	<b>560 013</b>	<b>2 024</b>	<b>0</b>
Obligations et effets publics	20 165	20 165	20 165		
Actions et autres titres à revenus variables	5 851	5 851	5 851		
Parts de SCI	185 938	185 938	185 938		
OPCVM	350 082	350 082	348 059	2 024	
Prêts et créances					
<b>Instruments dérivés</b>	<b>2 536</b>	<b>2 536</b>	<b>152</b>	<b>2 384</b>	
- JV positive	2 536	2 536	152	2 384	
<b>Immobilier de placements</b>	<b>288</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>288</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 022 664</b>	<b>3 022 675</b>	<b>2 762 936</b>	<b>172 649</b>	<b>87 089</b>

## Variation des titres évalués selon le niveau 3 au 30 septembre 2023

(en milliers d'euros)	31/12/22		Gains et pertes comptabilisés au cours de la période				Transactions de la période		Variation de périmètre	Ecart de change	30/09/2023
	Juste valeur	Impacts liés à la première application d'IFRS9	01/01/23	Au compte de résultat		Achats / Emissions	Ventes / Remboursements	Reclassements			
				Directement en capitaux propres							
<b>Actifs à la JV par OCI</b>	<b>117 885</b>	<b>-32 596</b>	<b>85 289</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 468</b>	<b>892</b>	<b>86 801</b>
Titres de participations	117 885	-32 596	85 289	0	0	-3 848	0	0	4 468	892	86 801
<b>Immobilier de placements</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>288</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>288</b>
<b>TOTAL</b>	<b>118 173</b>	<b>0</b>	<b>85 577</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 468</b>	<b>892</b>	<b>87 089</b>

## Note 4. Créances des activités du secteur bancaire

(en milliers d'euros)	30/09/2023	31/12/2022
Créances des activités du secteur bancaire	3 039 361	2 906 639
Créances en défaut - activités du secteur bancaire	10 438	28 189
Provisions sur créances des activités du secteur bancaire	-10 438	-28 189
<b>TOTAL</b>	<b>3 039 361</b>	<b>2 906 639</b>

Les créances du secteur bancaire représentent les créances acquises dans le cadre des contrats d'affacturage.

Elles sont inscrites à l'actif du bilan pour leur montant d'acquisition. Elles sont enregistrées en niveau 1. La notion de créances affacturées recouvre aussi bien des créances dont la bonne fin est garantie par Coface, que des créances dont le risque est à la charge du client.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, étant précisé que ces créances sont assurées par un contrat d'assurance-crédit. En conséquence, les risques associés sont couverts par des provisions de sinistres.

## Note 5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/09/2023	31/12/2022
Disponibilités	508 855	519 434
Équivalents de trésorerie	29 850	34 353
<b>Total</b>	<b>538 705</b>	<b>553 786</b>

Au 30 septembre 2023, le cash opérationnel ressort en baisse de 15M€ comparé au 31 décembre 2022. Les montants en trésorerie et équivalents de trésorerie sont tous disponibles. Aucun montant n'est mis sur des comptes de type séquestre.

## Note 6. Composition du capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur au 31 décembre 2022	150 179 792	2	300 359 584
Annulation d'actions	0	2	0
<b>Valeur au 30 septembre 2023</b>	<b>150 179 792</b>	<b>2</b>	<b>300 359 584</b>
Déduction des titres auto-détenus	-1 256 668	2	-2 513 336
<b>Valeur au 30 septembre 2023 hors titres auto-détenus</b>	<b>148 923 124</b>	<b>2</b>	<b>297 846 248</b>

Actionnaires	30/09/2023		31/12/2022	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
Arch Capital Group Ltd	44 849 425	30,12%	44 849 425	30,09%
Public	104 073 699	69,88%	104 214 249	69,91%
<b>Total hors titres auto-détenus</b>	<b>148 923 124</b>	<b>100%</b>	<b>149 063 674</b>	<b>100%</b>

## Note 7. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	30/09/23	31/12/22
Provisions pour litiges	1 572	1 982
Provisions pour pensions et obligations similaires	45 757	46 223
Autres provisions pour risques et charges	23 846	20 457
<b>Total</b>	<b>71 172</b>	<b>68 659</b>

(en milliers d'euros)	31/12/22	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclassement	Variation en OCI	Effet de change	30/09/23
Provision pour litiges personnel	1 970	24	54	0	-444	0	0	-20	1 584
Provision pour autres litiges	12	0	0	0	0	0	0	0	12
<b>Provisions pour litiges</b>	<b>1 982</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>0</b>	<b>-444</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-20</b>	<b>1 572</b>
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>	<b>46 222</b>	<b>24</b>	<b>2 448</b>	<b>-2 616</b>	<b>-500</b>	<b>-1</b>	<b>175</b>	<b>3</b>	<b>45 755</b>
Provision pour risque sur les filiales	9 815	0	0	0	0	0	0	0	9 815
Provisions pour restructuration	7 247	0	398	-3 049	-135	0	0	0	4 461
Provisions pour plan d'attribution d'actions gratuites	0	0	-1	0	0	0	0	1	0
Provision pour impôts (hors impôt courant)	652	0	-143	0	0	5 292	0	-34	5 767
Autres provisions pour risques	2 742	0	1 058	0	51	0	0	-51	3 800
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>20 457</b>	<b>0</b>	<b>1 313</b>	<b>-3 049</b>	<b>-84</b>	<b>5 292</b>	<b>0</b>	<b>-84</b>	<b>23 845</b>
<b>Total</b>	<b>68 659</b>	<b>24</b>	<b>3 815</b>	<b>-5 665</b>	<b>-1 028</b>	<b>5 290</b>	<b>175</b>	<b>-101</b>	<b>71 170</b>

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites et obligations similaires.

La loi française n° 2023-270 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023, incorporant la réforme des retraites, a été publiée au journal officiel de la République française le 15 avril 2023 et entraîne des conséquences pour les assurés français en portant l'âge légal (âge d'ouverture des droits) de départ à la retraite de 62 à 64 ans, sauf salariés concernés par des dispositifs spécifiques.

Compte-tenu des hypothèses antérieures retenues par le Groupe pour établir ses provisions, les impacts estimés de ces nouvelles dispositions ne sont pas matériels pour le Groupe.

Les autres provisions pour risques et charges incluent des provisions pour situation nette négative des entités non consolidées (9,8 millions d'euros) et des provisions pour restructuration (4,5 millions d'euros).

La principale variation de l'exercice est liée aux provisions pour restructuration et à un reclassement de la provision pour risque fiscal en Allemagne (précédemment classée en dette d'impôts exigible).

## Note 8. Dettes de financement

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2023	31/12/2022
<b>Exigibilité à moins d'un an</b>		
- Intérêts	5 183	12 170
- Amortissement des frais	-947	-647
- Nominal	0	0
<b>Total</b>	<b>4 236</b>	<b>11 523</b>
<b>Exigibilité entre un an et cinq ans</b>		
- Amortissement des frais	-1 482	-1 386
- Nominal	226 600	226 600
<b>Total</b>	<b>225 118</b>	<b>225 214</b>
<b>Exigibilité à plus de cinq ans</b>		
- Amortissement des frais	-1 578	-2 457
- Nominal	300 000	300 000
<b>Total</b>	<b>298 422</b>	<b>297 543</b>
<b>TOTAL</b>	<b>527 776</b>	<b>534 280</b>

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023, les dettes de financement du Groupe, d'un montant total de 527,8 millions d'euros, se composent de :

Une émission à taux fixe 4,125 % le 27 mars 2014 de titres subordonnés effectuée par COFACE SA, d'un montant nominal de 380 millions d'euros et arrivant à échéance le 27 mars 2024.

Le prix d'émission des obligations est de 99 493,80 euros, soit un montant net reçu par COFACE S.A. de 376,7 millions d'euros, net des commissions de placeurs et de coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette.

Les titres sont garantis irrévocablement et inconditionnellement sur une base subordonnée par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, principale société opérationnelle du Groupe.

Le 21 septembre 2022, COFACE SA a réalisé une opération de rachat portant sur ses obligations subordonnées émises en 2014 pour un montant de 153 millions d'euros, à un prix fixe de 103,625%.

Le montant nominal après cette opération de rachat est à présent de 227 millions d'euros, toujours à échéance 27 mars 2024.

Une nouvelle émission de titres subordonnés à taux fixe 6,000% a été réalisée le 22 septembre 2022, d'un montant nominal de 300 millions d'euros et arrivant à échéance le 22 septembre 2032.

## Note 9. Passifs locatifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2023	31/12/2022
Passifs locatifs - Location immobilière	61 289	65 449
Passifs locatifs - Location mobilière	9 458	9 173
<b>Passifs locatifs - Location</b>	<b>70 746</b>	<b>74 622</b>

## Note 10. Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2023	31/12/2022
LRC - Provisions pour couvertures restantes	98 244	100 282
LIC - Provisions pour sinistres encourus	1 391 254	1 332 298
<b>Passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance</b>	<b>1 489 497</b>	<b>1 432 580</b>
LRC - Provisions pour couvertures restantes cédées	-65 401	51 291
LIC- Provisions pour sinistres encourus cédés	426 566	304 926
<b>Part des réassureurs dans les passifs techniques</b>	<b>361 165</b>	<b>356 217</b>
<b>Provisions techniques nettes</b>	<b>1 128 331</b>	<b>1 076 364</b>

## Note 11. Ressources des activités du secteur bancaire

(en milliers d'euros)	30/09/2023	31/12/2022
Dettes envers des entreprises du secteur bancaire	949 583	743 230
Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire	450 878	389 300
Dettes financières représentées par des titres	1 647 488	1 794 858
<b>Total</b>	<b>3 047 950</b>	<b>2 927 389</b>

Les postes « Dettes envers les entreprises du secteur bancaire » et « Dettes financières représentées par les titres » représentent les sources de financement des entités d'affacturage du Groupe – Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

## Note 12. Chiffre d'affaires

### Décomposition du chiffre d'affaires consolidé

(en milliers d'euros)	30/09/2023	30/09/2022
Primes affaires directes	1 245 176	1 210 502
Primes en acceptation	86 282	86 560
<b>Primes brutes émises</b>	<b>1 331 458</b>	<b>1 297 062</b>
<b>Ristournes de primes</b>	<b>-101 253</b>	<b>-105 142</b>
<b>Variation des provisions pour primes non acquises</b>	<b>-42 394</b>	<b>-55 298</b>
<b>Revenu d'assurance</b>	<b>1 187 811</b>	<b>1 136 622</b>
<b>Accessoires de primes</b>	<b>129 712</b>	<b>118 447</b>
<b>Produits nets des activités bancaires</b>	<b>55 035</b>	<b>52 804</b>
<b>Produits des activités de service</b>	<b>45 226</b>	<b>39 165</b>
<b>Autres revenus</b>	<b>229 973</b>	<b>210 416</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE</b>	<b>1 417 784</b>	<b>1 347 039</b>

### Chiffre d'affaires consolidé par région de facturation

(en milliers d'euros)	30/09/2023	30/09/2022
Europe du Nord	291 333	280 125
Europe de l'Ouest	289 752	270 686
Europe Centrale	132 071	138 028
Méditerranée et Afrique	398 729	359 694
Amérique du Nord	128 362	123 433
Amérique Latine	76 513	76 687
Asie Pacifique	101 024	98 385
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE</b>	<b>1 417 784</b>	<b>1 347 039</b>

## Note 13. Charges des prestations des contrats

(en milliers d'euros)	30/09/2023	30/09/2022
Sinistres payés nets de recours	-434 548	-234 144
Variation des provisions pour sinistre encourus	-27 336	-171 670
<b>Total</b>	<b>-461 884</b>	<b>-405 814</b>

## Note 14. Frais généraux par destination

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2023	30/09/2022
<b>Frais de gestion de sinistres *</b>	<b>-32 056</b>	<b>-26 571</b>
Commissions d'acquisition des contrats	-152 074	-127 078
Autres charges de l'assurance attribuables à l'activité des contrats	-260 679	-240 851
<b>Frais généraux attribuables à l'activité des contrats</b>	<b>-412 753</b>	<b>-367 929</b>
Charges de l'assurance non attribuables à l'activité des contrats	-72 166	-74 525
Charges d'exploitation bancaire hors coût du risque	-18 528	-18 067
Autres charges d'exploitation	-92 799	-87 090
<b>Charges des autres activités</b>	<b>-183 493</b>	<b>-179 683</b>
<b>Frais de gestion de placements **</b>	<b>-7 734</b>	<b>-6 200</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-636 036</b>	<b>-580 383</b>
<i>dont intéressement et participation des salariés</i>	-3 993	-8 487

(\*) Intégrés dans le poste Charges des prestations des contrats du Compte de Résultat consolidé

(\*\*) Intégrés dans le poste Produit des placements nets de charges hors coût de l'endettement du Compte de Résultat consolidé

Le total des frais généraux du Groupe Coface comprend les frais généraux attribuables à l'activité d'assurance (par destination), les charges des autres activités. Il s'élève à 636 036 milliers d'euros au 30 septembre 2023, contre 580 383 milliers d'euros au 30 septembre 2022.

## Note 15. Résultat des cessions en réassurance

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2023	30/09/2022
Sinistres cédés	97 313	66 117
Variation des provisions sur sinistres nets de recours cédées	15 972	13 957
Commissions payées par les réassureurs	11 707	26 469
<b>Produits des cessions en réassurance</b>	<b>124 992</b>	<b>106 543</b>
Primes cédées	-198 613	-191 307
Variation des provisions de primes cédées	3 160	-15 301
<b>Charges des cessions en réassurance</b>	<b>-195 453</b>	<b>-206 608</b>
<b>Total</b>	<b>-70 461</b>	<b>-100 065</b>

## Note 16. Résultat financier net hors coût de l'endettement

(en milliers d'euros)	30/09/23	30/09/22 (*)
<b>Revenus des placements</b>		
<b>Montants comptabilisés en compte de résultat</b>		
Revenus des placements	52 501	29 629
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	-19 618	25
Plus ou moins-values de cessions	10 147	7 656
Dotations et reprises des provisions pour dépréciation	-39	603
Pertes et profits de change	-17 836	7 220
Frais de gestion des placements	-10 691	-8 801
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>14 464</b>	<b>36 332</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>20 656</b>	<b>-300 824</b>
<b>Total revenus des placements</b>	<b>35 120</b>	<b>-264 492</b>

(\*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9.

Les changements de libellés de la colonne comparative 30/09/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

(\*\*) Other Comprehensive Income

(en milliers d'euros)	30/09/23	30/09/22 (*)
<b>Charges financières nettes des contrats d'assurance</b>		
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	-43 167	-8 456
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	11 506	1 744
Pertes et profits de change liés aux provisions techniques	-4 943	-1 046
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>-36 604</b>	<b>-7 757</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>-2 541</b>	<b>28 431</b>
<b>Total charges financières nettes des contrats d'assurance</b>	<b>-39 145</b>	<b>20 674</b>
<b>Charges financières nettes des contrats de réassurance détenus</b>		
Effet de désactualisation des flux de trésorerie	8 687	-344
Effet des variations des taux d'intérêt et autres hypothèses financières	-2 324	-636
Pertes et profits de change liés aux provisions techniques	160	-23 710
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>6 523</b>	<b>-24 690</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>-1 283</b>	<b>-7 212</b>
<b>Total charges financières nettes des contrats de réassurance détenus</b>	<b>5 241</b>	<b>-31 902</b>
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>-30 081</b>	<b>-32 447</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>-3 823</b>	<b>21 219</b>
<b>Total frais de financement d'assurance</b>	<b>-33 904</b>	<b>-11 228</b>
<b>Montants total comptabilisés en compte de résultat</b>	<b>-15 617</b>	<b>3 885</b>
<b>Montants comptabilisés en OCI (**)</b>	<b>16 833</b>	<b>-279 604</b>
<b>Total résultat financier d'investissement</b>	<b>1 216</b>	<b>-275 720</b>

(\*) retraité d'IFRS17, sans application IFRS9

Les changements de libellés de la colonne comparative 30/09/2022 constituent des reclassements sans application des dispositions de la norme IFRS 9.

(\*\*) Other Comprehensive Income

## Note 17. Ventilation du résultat par secteur

30/09/2023 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Méditerranée - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie Pacifique	TOTAL
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>207 152</b>	<b>273 690</b>	<b>100 998</b>	<b>323 165</b>	<b>117 181</b>	<b>67 808</b>	<b>97 818</b>	<b>1 187 811</b>
Charges des prestations des contrats	-58 035	-107 276	-30 443	-128 202	-34 274	-68 865	-34 789	-461 884
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	-62 636	-131 167	-28 481	-93 477	-44 283	-23 514	-29 194	-412 753
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	6	717	173	0	0	123	0	1 019
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>	<b>-120 666</b>	<b>-237 726</b>	<b>-58 751</b>	<b>-221 679</b>	<b>-78 557</b>	<b>-92 257</b>	<b>-63 983</b>	<b>-873 617</b>
<b>RESULTAT D'ASSURANCE</b>	<b>86 486</b>	<b>35 964</b>	<b>42 247</b>	<b>101 486</b>	<b>38 624</b>	<b>-24 448</b>	<b>33 835</b>	<b>314 194</b>
Résultat des cessions en réassurance	-36 285	17 860	-17 190	-28 523	-18 484	28 311	-16 150	-70 461
<b>RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE</b>	<b>50 200</b>	<b>53 824</b>	<b>25 057</b>	<b>72 964</b>	<b>20 141</b>	<b>3 863</b>	<b>17 684</b>	<b>243 733</b>
Autres revenus	99 364	19 211	29 429	62 868	11 181	4 713	3 207	229 973
Autres charges	-59 322	17 089	-31 471	-64 258	-19 814	-11 205	-14 512	-183 493
Coût du risque	-211	0	3	0	0	0	0	-208
<b>RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE</b>	<b>90 031</b>	<b>90 124</b>	<b>23 019</b>	<b>71 573</b>	<b>11 508</b>	<b>-2 629</b>	<b>6 379</b>	<b>290 004</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>-20 187</b>	<b>12 326</b>	<b>3 298</b>	<b>-14 159</b>	<b>1 307</b>	<b>592</b>	<b>1 206</b>	<b>-15 617</b>
Autres produits et charges opérationnels	-65	-76	590	-305	-722	20	-392	-949
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>69 779</b>	<b>102 374</b>	<b>26 906</b>	<b>57 110</b>	<b>12 093</b>	<b>-2 017</b>	<b>7 194</b>	<b>273 438</b>
Charges de financement	-166	-22 695	-345	-354	-536	-150	-128	-24 374
Impôts sur les résultats	-17 128	-15 101	-4 564	-19 366	-2 223	-1 295	280	-59 395
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>52 486</b>	<b>64 578</b>	<b>21 997</b>	<b>37 389</b>	<b>9 334</b>	<b>-3 462</b>	<b>7 346</b>	<b>189 669</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	-3	-1	-1	31	0	12	0	38
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>52 484</b>	<b>64 577</b>	<b>21 996</b>	<b>37 421</b>	<b>9 334</b>	<b>-3 450</b>	<b>7 345</b>	<b>189 708</b>
<b>Autres indicateurs clés - vue comptable</b>								
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>306 515</b>	<b>292 901</b>	<b>130 427</b>	<b>386 033</b>	<b>128 362</b>	<b>72 521</b>	<b>101 024</b>	<b>1 417 784</b>
<b>Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)</b>	<b>-58 030</b>	<b>-106 559</b>	<b>-30 270</b>	<b>-128 202</b>	<b>-34 274</b>	<b>-68 742</b>	<b>-34 789</b>	<b>-460 865</b>
<b>Total Frais généraux (y c. commissions)</b>	<b>-121 992</b>	<b>-121 426</b>	<b>-59 952</b>	<b>-157 766</b>	<b>-64 358</b>	<b>-34 719</b>	<b>-43 766</b>	<b>-603 979</b>
<b>Réconciliation entre les comptes et la communication financière</b>								
Total Chiffre d'affaires - vue comptable	306 515	292 901	130 427	386 033	128 362	72 521	101 024	1 417 784
Réallocation des primes en acceptation	0	-18 332	1 644	12 696	0	3 991	0	0
Réallocation du PNB	-15 182	15 182	0	0	0	0	0	0
<b>Total Chiffre d'affaires - vue management</b>	<b>291 333</b>	<b>289 752</b>	<b>132 071</b>	<b>398 729</b>	<b>128 362</b>	<b>76 513</b>	<b>101 024</b>	<b>1 417 784</b>
Total Charges des prestations des contrats - vue comptable	-58 030	-106 559	-30 270	-128 202	-34 274	-68 742	-34 789	-460 865
Réallocation des sinistres en acceptation	0	13 308	-1 169	-6 126	0	-6 013	0	0
<b>Total Charges des prestations des contrats - vue management</b>	<b>-58 030</b>	<b>-93 251</b>	<b>-31 439</b>	<b>-134 328</b>	<b>-34 274</b>	<b>-74 755</b>	<b>-34 789</b>	<b>-460 865</b>
Loss ratio - vue comptable	28,0%	38,9%	30,0%	39,7%	29,2%	101,4%	35,6%	38,8%
Réallocation des opérations en acceptation	0,0%	-2,4%	0,7%	0,3%	0,0%	2,7%	0,0%	0,0%
<b>Loss ratio - vue management</b>	<b>28,0%</b>	<b>36,5%</b>	<b>30,6%</b>	<b>40,0%</b>	<b>29,2%</b>	<b>104,1%</b>	<b>35,6%</b>	<b>38,8%</b>

30/09/2022 (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe de l'Ouest	Europe Centrale	Europe Méditerranéenne - Afrique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	TOTAL
<b>Produits des activités d'assurance</b>	<b>201 534</b>	<b>256 260</b>	<b>108 816</b>	<b>292 629</b>	<b>113 092</b>	<b>69 214</b>	<b>95 077</b>	<b>1 136 622</b>
Charges des prestations des contrats	-94 060	-85 361	-46 461	-113 165	-29 615	-9 972	-27 180	-405 814
Frais généraux attribuables aux contrats d'assurance	-60 513	-121 796	-27 867	-82 516	-40 845	-22 416	-31 241	-387 194
Composante onéreuse & reprise de composante onéreuse	1 069	719	122	89	352	172	52	2 576
<b>Charges afférentes aux activités d'assurance</b>	<b>-153 503</b>	<b>-206 437</b>	<b>-74 206</b>	<b>-195 593</b>	<b>-70 108</b>	<b>-32 216</b>	<b>-58 369</b>	<b>-790 432</b>
<b>RESULTAT D'ASSURANCE</b>	<b>48 031</b>	<b>49 823</b>	<b>34 610</b>	<b>97 036</b>	<b>42 983</b>	<b>36 998</b>	<b>36 708</b>	<b>346 190</b>
Résultat des cessions en réassurance	-20 302	13 005	-6 879	-35 430	-23 945	-12 024	-14 491	-100 065
<b>RESULTAT D'ASSURANCE, APRES REASSURANCE</b>	<b>27 729</b>	<b>62 828</b>	<b>27 731</b>	<b>61 606</b>	<b>19 038</b>	<b>24 974</b>	<b>22 217</b>	<b>246 125</b>
Autres revenus	79 803	30 100	27 898	56 307	10 341	3 225	2 743	210 417
Autres charges	-53 604	-767	-28 771	-55 949	-17 013	-9 519	-14 059	-179 683
Coût du risque	-156	0	-23	0	0	0	0	-179
<b>RESULTAT APRES REASSURANCE, AUTRES REVENUS ET COUT DU RISQUE</b>	<b>53 772</b>	<b>92 161</b>	<b>26 835</b>	<b>61 964</b>	<b>12 366</b>	<b>18 681</b>	<b>10 901</b>	<b>276 681</b>
<b>Résultat financier net</b>	<b>-68</b>	<b>-8 391</b>	<b>6 123</b>	<b>3 390</b>	<b>-1 783</b>	<b>-1 450</b>	<b>6 064</b>	<b>3 885</b>
Autres produits et charges opérationnels	-577	-3 845	279	-1 229	-343	935	-238	-5 018
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>53 128</b>	<b>79 925</b>	<b>33 237</b>	<b>64 125</b>	<b>10 241</b>	<b>18 165</b>	<b>16 727</b>	<b>275 547</b>
Charges de financement	-110	-19 788	-178	-374	-640	-141	-138	-21 370
Impôts sur les résultats	-4 812	-14 689	-11 432	-23 768	-2 034	-6 965	-4 467	-68 167
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>48 206</b>	<b>45 448</b>	<b>21 627</b>	<b>39 982</b>	<b>7 567</b>	<b>11 060</b>	<b>12 122</b>	<b>186 011</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	-2	-1	-1	-176	0	-1	-1	-182
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	<b>48 203</b>	<b>45 446</b>	<b>21 626</b>	<b>39 806</b>	<b>7 567</b>	<b>11 059</b>	<b>12 121</b>	<b>185 829</b>
<b>Autres indicateurs clés - vue comptable</b>								
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>281 337</b>	<b>286 360</b>	<b>136 714</b>	<b>348 936</b>	<b>123 433</b>	<b>72 440</b>	<b>97 820</b>	<b>1 347 039</b>
<b>Total Charges des prestations des contrats (y c. composante onéreuse)</b>	<b>-92 990</b>	<b>-84 641</b>	<b>-46 339</b>	<b>-113 076</b>	<b>-29 263</b>	<b>-9 800</b>	<b>-27 128</b>	<b>-403 238</b>
<b>Total Frais généraux (y c. commissions)</b>	<b>-114 150</b>	<b>-129 911</b>	<b>-56 638</b>	<b>-138 495</b>	<b>-58 119</b>	<b>-31 936</b>	<b>-45 360</b>	<b>-574 610</b>
<b>Réconciliation entre les comptes et la communication financière</b>								
Total Chiffre d'affaires - vue comptable	281 337	286 360	136 714	348 936	123 433	72 440	97 820	1 347 039
Réallocation des primes en acceptation	0	-16 886	1 314	10 758		4 248	565	0
Réallocation du PNB	-1 212	1 212	0	0	0	0	0	0
<b>Total Chiffre d'affaires - vue management</b>	<b>280 125</b>	<b>270 686</b>	<b>138 028</b>	<b>359 694</b>	<b>123 433</b>	<b>76 688</b>	<b>98 385</b>	<b>1 347 039</b>
Total Charges des prestations des contrats - vue comptable	-92 990	-84 641	-46 339	-113 076	-29 263	-9 800	-27 128	-403 238
Réallocation des sinistres en acceptation	0	15 320	-2 402	-12 540	0	-862	485	0
<b>Total Charges des prestations des contrats - vue management</b>	<b>-92 990</b>	<b>-69 321</b>	<b>-48 742</b>	<b>-125 617</b>	<b>-29 263</b>	<b>-10 662</b>	<b>-26 643</b>	<b>-403 238</b>
Loss ratio - vue comptable	46,1%	33,0%	42,6%	38,6%	25,9%	14,2%	28,5%	35,5%
Réallocation des opérations en acceptation	0,0%	-4,1%	1,7%	2,8%	0,0%	0,4%	-0,7%	0,0%
<b>Loss ratio - vue management</b>	<b>46,1%</b>	<b>29,0%</b>	<b>44,3%</b>	<b>41,4%</b>	<b>25,9%</b>	<b>14,5%</b>	<b>27,9%</b>	<b>35,5%</b>

## Note 18. Résultat par action

	30/09/23		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	148 993 399	189 708	1,27
Instruments dilutifs	0		
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>148 993 399</b>	<b>189 708</b>	<b>1,27</b>

	30/09/22		
	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en milliers d'euros)	Résultat par action (en euros)
Résultat de base par action	149 070 057	185 829	1,25
Instruments dilutifs	0		
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>149 070 057</b>	<b>185 829</b>	<b>1,25</b>

## Note 19. Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/09/2023		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 420 426</b>	<b>1 358 626</b>	<b>61 800</b>
Cautions et lettres de crédit	1 358 626	1 358 626	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	58 300		58 300
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 939 419</b>	<b>1 334 784</b>	<b>604 635</b>
Cautions et lettres de crédit	146 873		146 873
Garanties	457 762		457 762
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	634 784	634 784	
Engagements financiers sur participations			
<b>Engagements de garantie</b>	<b>461 848</b>		<b>461 848</b>
Titres nantis reçus des réassureurs	461 848		461 848
<b>Opérations sur marchés financiers</b>	<b>79 134</b>		<b>79 134</b>

Les cautions et lettres de crédit correspondent principalement à :

- une caution solidaire de 226 millions d'euros donnée par Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur au profit des investisseurs des obligations subordonnées de COFACE SA (à échéance 10 ans) ;
- des cautions solidaires de 1 042 millions d'euros données par COFACE SA aux banques finançant l'activité de factoring (Natixis, BNPP, Santander, HSBC, Société Générale) afin de couvrir les lignes de financement bilatérales de Coface Finanz (Allemagne) et Coface Factoring Poland (Pologne).

Les nantissements concernent Coface RE pour 443.6M€ et Coface Europe pour 18.2M€.

(en milliers d'euros)	31/12/22		
	TOTAL	Liés au financement	Liés aux activités opérationnelles
<b>Engagements donnés</b>	<b>1 447 127</b>	<b>1 360 427</b>	<b>86 700</b>
Cautions et lettres de crédit	1 360 427	1 360 427	
Garantie sur immobilier	3 500		3 500
Engagements financiers sur participations	83 200		83 200
<b>Engagements reçus</b>	<b>1 890 984</b>	<b>1 295 563</b>	<b>595 421</b>
Cautions et lettres de crédit	146 290		146 290
Garanties	449 131		449 131
Lignes de crédit liées aux billets de trésorerie	700 000	700 000	
Lignes de crédit liées à l'affacturage	595 563	595 563	
Engagements financiers sur participations			
<b>Engagements de garantie</b>	<b>320 478</b>		<b>320 478</b>
Titres nantis reçus des réassureurs	320 478		320 478
<b>Opérations sur marchés financiers</b>	<b>105 965</b>		<b>105 965</b>

## Note 20. Entrées de périmètre

Les entrées de périmètre en 2023 concernent les deux entités suivantes : Coface Columbia Services et Coface Hungary Insurance services.

En l'absence de norme IFRS applicable aux entrées de périmètre d'entités détenues exclusivement depuis plusieurs exercices et conformément au règlement CRC n°99-02, les résultats accumulés par ces deux entités depuis la prise de contrôle ont été inscrits en résultat consolidé, après déduction des dividendes reçus par le groupe.

La contribution des nouvelles entités dans les comptes consolidés du Groupe Coface au 30 septembre 2023 est présentée ci-dessous :

- Chiffre d'affaires : 1 739 k€ ;
- Résultat net : 818 k€ ;
- Capitaux propres : 83 k€ ;
- Total bilan : 1 289 k€.

## Note 21. Evénements post-clôture

Il n'y a pas d'événements post-clôture.